

LA DIRECTION DE POSTPRODUCTION

FORMATIONS 2025

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



LE CEFPF 32 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

RENSEIGNEMENTS/ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69 - www.cefpf.com - info@cefpf.com



ACTION DE FORMATION 2025

Le CEFPPF en quelques mots	PAGES 2-3
Nos engagements	PAGES 4-7
L'action de formation	PAGES 8-9
Public concerné et objectifs	PAGE 10
Modalités de mise en œuvre	PAGES 11-12
Contenu de l'action	PAGES 13-14
Programme détaillé	PAGES 15-18
Conditions générales de vente	PAGES 19-20

Durée hebdomadaire des formations	36 heures
Horaires hebdomadaires	9h30-13h30 et 14h30-18h30
Lieu de formation	Paris 20 ^e
Renseignements	01 40 30 22 35

NOS ENGAGEMENTS QUALITE

Certification QUALIOPF

Le CEFPPF est certifié QUALIOPF depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

DES FORMATIONS DISPENSEES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

Présentation de l'action de formation

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

Évaluation pédagogique en fin de parcours :

A chaque fin de semaine :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par le directeur pédagogique.

En fin de formation (à chaud) :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

HANDICAP

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !

Le CEFPF est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !

80% des handicaps sont invisibles !

1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.

En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPF le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

DE L'INSCRIPTION AU CEFPF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

REFERENT HANDICAP

Michael LEBLANC
michael-l@cefpf.com
01 40 30 22 25

ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPPF soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie.

En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages.

Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Île de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

<https://www.ecoprod.com>

ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éducation, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPPF s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

SIGNALER UN INCIDENT :

La référente harcèlement du CEFPPF est à votre disposition pour signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste ...), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.

REFERENT HARCÈLEMENT

Corinne DANGAS
corinne-d@cefpf.com
01 40 30 22 25

NOS ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Vous accompagner dans votre reconversion

Dès votre premier entretien, le responsable pédagogique vous aide à définir votre projet professionnel et à établir une stratégie pour le réaliser.

Le coaching personnel que nous vous proposons est un accompagnement sur mesure qui permet d'apprendre à mieux évaluer ses compétences transférables et à appréhender les situations de changement liées à votre projet de reconversion.

Vous garantir un accompagnement personnalisé pendant la formation

Tout au long du cursus, le responsable pédagogique et son équipe vous prépare à intégrer le milieu professionnel.

- Des entretiens ponctuels vous permettent d'évaluer vos acquis et de préciser vos objectifs professionnels.
- Des séances de coaching collectif et individuel vous préparent à la rédaction d'un CV efficace et d'une lettre de motivation adaptée à une offre de travail.
- Des ateliers consacrés à la recherche d'un stage en entreprise.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue si vous le souhaitez à analyser vos démarches et peut vous aider à surmonter des obstacles ainsi qu'à atteindre vos objectifs.

Vous assurer un enseignement avec des professionnels en activité

De nombreux professionnels reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel animent les cours :

- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de télé et d'organismes de diffusion,
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...),
- producteurs et distributeurs,
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...

Des experts (avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise) interviennent également pour sensibiliser les stagiaires aux questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales propres à l'entreprise de production.

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

- 1 **Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 **Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation. Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 **Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 **Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 **Réponse envoyée par le financeur**
- 6 **Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseillé de se rapprocher du CEFPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie

COMMENT FINANCER MA FORMATION?

Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

- **En tant que demandeur.euse d'emploi**

le CPF (Compte Personnel de Formation) : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié.e.s peu ou pas qualifié.e.s).

Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

l'AIF (Aide Individuelle à la Formation) : vous devez demander au conseiller formation du CEFPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

- **En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel**

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

Le PTP (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.

Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

Vous êtes salarié.e permanent.e, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes auteur.ice ou artiste relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Audiens - L'Aide à la formation professionnelle

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités (OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

Le financement personnel de votre formation

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPPF.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPPF ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au prorata la formation si abandon (après réception d'un mail explicatif)



PRESENTATION DU METIER

LE METIER :

Le responsable de postproduction établit un devis, puis prépare et assure le suivi des moyens humains, matériels et financiers de postproduction d'un ou plusieurs films ou programmes audiovisuels dans le respect d'un planning et d'un budget.

Elle/il intervient dans la phase de préparation de la production pour établir une estimation des moyens et les réserver, puis ultérieurement dans la phase de postproduction¹ pour organiser et gérer la réalisation des opérations en vue de la bonne fin du film ou du programme audiovisuel.

LES ACTIVITES

(voir le référentiel pour le détail des activités)

La phase de préparation de la production consiste à :

analyser un projet de production

établir un devis des moyens, de la durée et des coûts de la postproduction (montage image, étalonnage, montage son, mixage son, effets spéciaux, postsynchronisation, générique...).

L'organisation de la postproduction consiste à :

réserver les moyens techniques et humains de la postproduction, après validation du projet et du budget de postproduction.

établir les plannings

La gestion de la postproduction consiste à :

réajuster la postproduction en fonction du budget réellement disponible après la production,

coordonner et assurer un suivi des différentes étapes de postproduction avec les équipes de postproduction, le/la réalisateur·rice et le/la producteur·rice,

réorganiser éventuellement la postproduction en fonction des rushes et de l'évolution des exigences artistiques et du budget.

EVOLUTION DU METIER (CPNEF AV)

Le/la responsable de postproduction doit adapter ses méthodes de planification à l'évolution des matériels et des techniques de production et de postproduction qui d'une part réduisent les délais entre production et postproduction, d'autre part multiplient les possibilités de traitements de postproduction. En particulier la diversité de choix des matériels offerte aux réalisateur·rice·s et aux équipes de production et le goût de certain·e·s pour des process de tournage particuliers peuvent impliquer une augmentation du nombre de jours de postproduction qu'il est important d'anticiper à la phase de préparation de la production.

De plus en plus de films et de programmes audiovisuels utilisent à la fois un tournage physique et des procédés d'animation, d'effets visuels et de réalité augmentée. Le/la responsable de postproduction doit s'adapter aux nouveaux process de réalisation et anticiper, en étroite collaboration avec l'équipe de tournage, l'introduction de ces procédés et effets en phase de postproduction.

PUBLIC CONCERNÉ ET OBJECTIFS

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Directeurs de production, chargés de production, assistants de production, chefs monteurs, ingénieurs du son, responsables des effets spéciaux, mixeurs et plus généralement les techniciens intervenant dans la chaîne de postproduction.

Pré-requis, expérience professionnelle

Niveau Bac+2 minimum ou expérience professionnelle de 2 ans évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPF sur présentation d'un curriculum vitæ.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectif principal

Cette formation vise à développer les compétences essentielles pour gérer efficacement l'ensemble du processus de postproduction d'un projet audiovisuel (fiction, documentaire, série.).

Objectifs détaillés

- Comprendre le rôle et les responsabilités du directeur de postproduction.
- Maîtriser les étapes clés de la postproduction, de la préparation à la livraison finale.
- Savoir planifier, organiser et coordonner les équipes et les ressources techniques.
- Acquérir des compétences en gestion budgétaire et financière de la postproduction.
- Intégrer les outils numériques et les innovations technologiques dans le workflow (IA)
- Anticiper et gérer les risques juridiques, techniques et organisationnels.
- Optimiser les stratégies de livraison et d'exploitation des contenus selon les formats de diffusion.

Objectifs spécifiques

Comprendre le rôle et les enjeux de la direction de postproduction

- Identifier les missions et responsabilités du directeur de postproduction.
- Analyser les interactions avec les équipes de tournage et de production.
- Comprendre les implications artistiques, techniques, financières et logistiques.

Maîtriser les étapes du processus de postproduction

- Décomposer le workflow en grandes phases :
- Montage image & son.
- Effets visuels (VFX) et motion design.
- Étalonnage et colorimétrie.
- Mixage et finalisation audio.
- Exportation et mastering (DCP, TV, VOD, cinéma).

- Adapter la postproduction aux contraintes du projet (budget, délai, format).

Planifier et organiser efficacement la postproduction

Construire un planning détaillé en fonction des différentes étapes.
Gérer les ressources humaines et techniques nécessaires.
Mettre en place des outils de suivi et d'optimisation des workflows

Gérer un budget de postproduction et optimiser les coûts

Élaborer un devis détaillé en fonction des postes de dépense.
Anticiper les dépassements et ajuster le budget.
Négocier avec les prestataires et gérer la répartition des coûts.

Intégrer les innovations et nouvelles technologies

Comprendre l'impact de l'IA et des nouvelles solutions logicielles.
Exploiter des workflows dématérialisés et collaboratifs (Cloud, IA, automatisation).
Gérer l'éco-responsabilité en postproduction (écoproduction, data management durable).

Assurer la qualité, la conformité et la livraison des contenus

Vérifier la conformité des formats de diffusion et des normes techniques.
Appliquer les réglementations et contrats liés aux droits d'auteur et aux images d'archives
Gérer les différentes versions et exports finaux pour divers canaux de diffusion.

ANNÉE DE CRÉATION : 2001

NOMBRE DE CANDIDATS PRÉSENTÉS : 282

TAUX DE RÉUSSITE : 92 %



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	216 heures, soit 30 jours ou encore 6 semaines
Durée hebdomadaire :	36 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30 (dont une 1/2 journée de libre par semaine)
Lieu de formation :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35
Prix :	6 900 euros HT
Date des sessions :	Du 14/04/2025 au 23/05/2025



FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Michaël LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPF
Formateur référent :	Barbara DANIEL, directrice de postproduction
Intervenants :	Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma (liste accessible 2 semaines avant le début de la formation).



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique :	Alternance entre points théoriques, études de cas, exercices pratiques et visites commentées chez des prestataires (laboratoire/Studio de mixage...).
Supports fournis aux stagiaires :	Dossier hebdomadaire de documentation.
Moyens techniques à la disposition des stagiaires :	Salle avec écran et vidéoprojecteur + lecteur DVD.
Nombre de stagiaires par poste de travail :	Un poste de travail Macintosh par personne.
Modalités d'évaluation :	<ul style="list-style-type: none">- Par les stagiaires : bilan hebdomadaire sur le contenu pédagogique de formation au moyen de questionnaires d'évaluation remis aux stagiaires et analysés par le coordinateur pédagogique.- Par le CEFPF : contrôle continu, entretien face à un jury composé de professionnels en activité.

Évaluation pédagogique en fin de parcours :

A chaque fin de semaine :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la coordinatrice et le directeur pédagogique.

En fin de formation :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

Validation finale pour l'obtention d'un certificat de fin de formation :

Pendant 2 jours, les stagiaires préparent le planning de postproduction et le devis de postproduction d'un court métrage puis les présentent face à un jury composé d'un directeur de postproduction et d'un producteur.

- Un Entretien individuel de 40 min, programmé la dernière semaine de formation, permet d'évaluer le candidat sur les points suivants :

- Connaissances générales concernant la chaîne de postproduction
- Capacité à expliquer le planning de postproduction
- Capacité à commenter un devis de postproduction (fiction cinéma)
- Compréhension de l'impact des contraintes techniques et de postproduction liées au projet

Cette évaluation a pour but d'évaluer l'aptitude des participants à de s'insérer en tant qu'assistant de directeur de postproduction jusqu'au poste de directeur de postproduction.

Les appréciations se concentrent sur le savoir-faire, les connaissances et compétences acquises en formation

CONTENU DE L'ACTION

■ SEMAINE 1 :

- 1^{re} journée** : La place et le rôle du directeur de postproduction / L'engagement des équipes et les obligations légales
- 2^e journée** : Les Étapes de la Postproduction et les métiers Associés
- 3^e journée** : L'analyse du projet avec le producteur/ Interactions et collaboration avec la direction de production
- 4^e journée** : Les Risques à Couvrir en Post-Production / Le Processus de Clearance : Droits, Contrats et Gestion des Risques
- 5^e journée** : Les responsabilités du réalisateur en postproduction

■ SEMAINE 2 :

- 1^{re} journée** : Le Chef Opérateur : des essais, de la prise de vue à la postproduction
- 2^e journée** : L'Équipe Son - Du Tournage à la préparation de la Postproduction/ La Script Girl et son Impact sur la Postproduction
- 3^e journée** : Le transfert et la gestion des rushes
- 4^e journée** : La préparation au montage
- 5^e journée** : Les principes du montage image

■ SEMAINE 3 :

- 1^{re} journée** : Les VFX
- 2^e journée** : L'étalonnage et la colorimétrie
- 3^e journée** : Les principes du montage son
- 4^e journée** : La musique de films
- 5^e journée** : Le bruitage

■ SEMAINE 4 :

- 1^{re} journée** : La postsynchronisation
- 2^e journée** : Le mixage/ Les formats de son et leur diffusion
- 3^e journée** : Le film annonce/ La gestion d'une postproduction avec l'étranger
- 4^e journée** : Les rapports et rendus de postproduction
- 5^e journée** : Exercice pratique : le planning et le chiffrage du poste 8 d'un documentaire

■ SEMAINE 5 :

- 1^{re} journée** : Exercice pratique : Le planning de postproduction d'une série de fiction
- 2^e journée** : Exercice pratique : Le chiffrage du poste 8 d'une série de fiction
- 3^e à la 5^{re} journées** : Exercice pratique : Le planning et le chiffrage de postproduction d'un long métrage

■ SEMAINE 6 :

- 1^{re} journée** : Les enjeux environnementaux liés à la postproduction.
- 2^e journée** : Sensibilisation à l'IA et ses applications en postproduction
- 3^e journée** : Evaluation des acquis de formation (test écrit) - Préparation d'un dossier (planning et le chiffrage du poste 8) d'une fiction
- 4^e journée** : Evaluation des acquis de formation (test écrit) - Préparation d'un dossier (planning et le chiffrage du poste 8) d'une fiction
- 5^e journée** : Soutenance orale devant un jury composé de professionnels en activité.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

■ SEMAINE 1

■ 1^{re} journée :

La place et le rôle du directeur de postproduction

Objectifs :

Appréhender le champ d'action d'un directeur de postproduction
Comprendre son interaction avec les équipes du tournage.

Contenu :

Les quatre champs d'application du directeur de postproduction :

Artistique : Accompagnement de la vision du réalisateur, gestion de la cohérence artistique.

Technique : Choix des outils et techniques, gestion des formats et des workflows.

Budgétaire : Gestion des coûts, respect du budget alloué à la postproduction.

Humains : Gestion des équipes de postproduction, recrutement, communication.

L'engagement des équipes et les obligations légales

Objectif :

Les responsabilités du directeur de postproduction sur l'engagement des équipes

Contenu :

La négociation des contrats : Embauche et gestion des contrats pour les techniciens de postproduction (monteurs, étalonneurs, etc.).

Les obligations légales liées à ces engagements : Droit du travail, sécurité, assurances.

■ 2^e journée :

Les Étapes de la Postproduction et les métiers Associés

Objectif :

Comprendre les différentes étapes de la postproduction d'une fiction

Identifier qui fait quoi et dans l'ordre.

Contenu :

Les grandes étapes de la postproduction

- Montage image
- Montage son & mixage
- Effets visuels (VFX)
- Étalonnage & colorimétrie
- Finalisation & exportation

LA PHASE DE PREPARATION A LA PRODUCTION

Objectifs :

Définir le cadre artistique et technique du projet

Définir le workflow technique entre tournage et post-production

■ 3^e journée :

L'analyse du projet avec le producteur

Objectif :

Analyser un projet audiovisuel sous l'angle de la post-production.

Contenu :

Présentation du projet et attentes du producteur :

- Lecture du synopsis et analyse des besoins narratifs : Identifier les éléments clés à soutenir en postproduction (effets spéciaux, son, étalonnage).
- Vision artistique du réalisateur et attentes du producteur : Aligner la direction de postproduction sur la vision globale.
- Type de production : fiction, documentaire, publicité, série, animation : Adapter les pratiques de postproduction selon le genre.
- Contraintes de diffusion : cinéma, TV, streaming, festival : Anticiper les formats de diffusion.

La chaîne de postproduction et le plan de travail :

- Interactions et collaboration avec la direction de production
Coordination avec les équipes de tournage pour anticiper les besoins en postproduction.

Interactions et collaboration avec la direction de production

Objectifs :

Anticiper et gérer les contraintes techniques, budgétaires et organisationnelles.

Mettre en place un workflow efficace entre tournage et post-production.

Contenu :

Définition du budget et de la répartition des coûts entre production et post-production

■ 4^e journée :

Les Risques à Couvrir en Post-Production

Objectifs :

Protéger la production contre les risques techniques, financiers et juridiques pouvant compromettre la livraison finale du film

Contenu :

Les assurances Générales pour la Production et la Post-Production

Les assurances spécifiques à la postproduction :

- Assurance Bris de Machines et Matériel Informatique
- Assurance Perte de Données et Cyber-Risque
- Assurance Perte de Données et Cyber-Risque
- Assurance Annulation / Retard de Livraison
- Assurances liées aux droits d'auteur et à la propriété intellectuelle

Le Processus de Clearance : Droits, Contrats et Gestion des Risques

Objectifs :

Comprendre les enjeux des clearances dans le cadre d'un projet audiovisuel.

Savoir repérer les éléments nécessitant des autorisations légales.

Contenu :

Qu'est-ce qu'une clearance ?

Pourquoi sont-elles essentielles en production audiovisuelle ?

Les types de clearances

Identification des éléments à clearer

Négociation et Gestion des Contrats de Clearance

Les Bonnes Pratiques et Gestion des Risques Légaux

ANTICIPER LA POSTPRODUCTION PENDANT LE TOURNAGE

Objectifs :

Identifier les principaux aspects techniques et artistiques à anticiper pour éviter les erreurs et faciliter la postproduction.

■ 5^e journée

Les responsabilités du réalisateur en postproduction

Objectif :

Appréhender les intentions d'un réalisateur et l'accompagner dans sa coordination technique

Contenu :

La supervision du montage
Le choix de la musique
Le travail avec le chef opérateur
La collaboration avec l'équipe VFX

■ SEMAINE 2

■ 1^{re} journée :

Le Chef Opérateur : des essais, de la prise de vue à la postproduction

Objectif :

Comprendre le rôle du chef opérateur et son influence sur l'esthétique du film, depuis les essais jusqu'à la postproduction.

Contenu :

Les essais techniques et créatifs
Le test de caméras et objectifs : choisir les bons outils en fonction du projet.
Les tests d'éclairage : identifier les sources de lumière et les angles pour les différentes scènes.
Le choix des formats d'enregistrement (RAW, ProRes, etc.) pour une flexibilité maximale en postproduction.
Les décisions sur la profondeur de champ, la couleur et le contraste pour faciliter l'étalonnage
L'étalonnage et LUTs : utilisation des LUTs sur le tournage pour anticiper l'image finale.
La balance des blancs et exposition : éviter les erreurs difficiles à corriger en postproduction.

■ 2^e journée :

L'Équipe Son - Du Tournage à la préparation de la Postproduction

Objectif :

Maîtriser les enjeux techniques et créatifs de la gestion sonore sur un projet audiovisuel.
Savoir anticiper les besoins en son pendant le tournage pour optimiser le travail en postproduction.

Contenu :

Le Rôle et les responsabilités de l'équipe son
Les Différents Types de Son Captés sur le Tournage
L'Organisation et la Capture du Son

La Script Girl et son Impact sur la Postproduction

Objectif

Identifier l'importance de la script girl dans la gestion des informations et leur transmission à la postproduction

Contenu :

La transmission des informations au monteur.
La continuité
Le rapport montage

■ 3^e journée

Le transfert et la gestion des rushes

Objectif :

Répartition du travail entre Le Data manager et l'assistant monteur : rôles, outils et méthodes de travail

Contenu :

La collecte, le stockage, et le suivi des rushes.
Le matériel et les outils nécessaires à la gestion des données numériques
- Les équipements utilisés : cartes mémoire, disques durs, serveurs, etc.
- Les Logiciels utilisés par le Data Manager (ex : Avid Media Composer, DaVinci Resolve, ShotPut Pro, etc.).
- Les Logiciels de vérification et de sauvegarde des rushes.
La gestion des fichiers et des formats
- Les principaux formats vidéo : RAW, ProRes, DNxHD, etc.).
- La compression et codecs : impact sur la qualité et le poids des fichiers.
- Les tandards de diffusion et contraintes techniques.
- Les métadonnées et leur importance pour la gestion des projets.

Workflow, Sécurité et Gestion des Données

Les systèmes de stockage et d'archivage

- Les différents types de stockage : SSD, NAS, SAN, Cloud.
- Organisation des fichiers et gestion des versions.

- Sauvegarde et archivage des données : stratégies et bonnes pratiques.

La sécurité et gestion des risques

- La protection les données sensibles : solutions de cybersécurité en postproduction.
- La gestion des accès et contrôle des versions.
- La protection contre la perte de données : redondance, RAID, backup cloud.

Le flux de travail et automatisation

- L'importance des pipelines automatisés pour optimiser la postproduction.
- Les scripts et automatisation (Python, Bash, Batch) pour le traitement des fichiers.
- La collaboration à distance : solutions de travail en cloud et synchronisation des fichiers.

La Communication avec les Équipes de Production et de Post-Production

LE TRAITEMENT DE L'IMAGE

■ 4^e journée :

La préparation au montage

Objectif :

Contenu :

La Création de projets de montage : mise en place des paramètres de projet (résolution, fréquence d'image, format) dans le logiciel de montage.
Création de séquences de travail «bins»
Le dépouillement des rushes
La vérification des métadonnées
Le rough cut
La finalisation du montage
la collaboration avec le chef monteur

■ 5^e journée :

Les principes du montage image

Objectif :

Identifier les étapes clés du montage image et leur articulation avec les autres étapes de la postproduction.
Maîtriser la gestion technique et organisationnelle du montage

Contenu :

Introduction au montage image et son rôle narratif
Les étapes du montage image
L'organisation du workflow de montage
L'interaction avec les autres équipes
Le rôle du directeur de postproduction dans le montage image

■ SEMAINE 3

■ 1^{re} journée :

Les VFX

Objectif :

Identifier les différentes étapes de création des VFX et leur intégration dans le pipeline de postproduction.
Anticiper les contraintes techniques et budgétaires des VFX en postproduction.

Contenu :

Définition et distinction entre VFX et SFX (effets spéciaux physiques).
Les différentes catégories d'effets visuels
Workflow et pipeline des VFX
La préparation des VFX en amont du tournage
Supervision et suivi des effets visuels
Intégration des VFX dans le montage et la finition

Visite d'un studio de VFX

■ 2^e journée :

L'étalonnage et la colorimétrie

Objectif :

Appréhender les différentes étapes de l'étalonnage d'un projet audiovisuel
Maîtriser les outils et logiciels utilisés pour l'étalonnage.
Identifier les différents espaces colorimétriques et leurs implications

Contenu :

Les espaces colorimétriques
La température de couleur
Les Outils et logiciels d'étalonnage

Visite chez un prestataire

LE TRAITEMENT DU SON

■ 3^e journée :

Les principes du montage son

Objectif :

Identifier les différentes étapes du montage son.
Connaître les outils et techniques de base du montage sonore.

Contenu :

Les étapes du montage son

Les éléments sonores principaux :
- Les dialogues (directs, ADR).
- Les ambiances (lieux, atmosphères sonores).
- Les effets sonores (SFX) (bruitages, sound design).
- La musique (score, bande originale).

Le Workflow du montage son

- Préparation des médias : organisation et nettoyage des pistes sonores.
- Synchronisation son/image : gestion des rushes sonores.
- Organisation des pistilles : dialogues, ambiances, effets, musique.
- Première passe de nettoyage :
- Suppression des bruits parasites.
- Amélioration de la clarté des dialogues

Evolution du montage son
Temps de travail, organisation, contraintes

Complémentarité avec le montage image
Communication avec le réalisateur
Lecture du film
Problèmes fréquents ou systématiques

Les logiciels du montage son

Introduction aux logiciels de montage et édition sonore (Pro Tools, Reaper, Adobe Audition).
Présentation des plugins et effets courants (EQ, compression, réverbération)

■ 4^e journée :

La musique de films

Objectif :

Comprendre la place de la musique dans un film

Contenu

Processus de création de la musique de film
Les conditions d'intervention des sociétés de gestion collective de droits
Les différents modes d'utilisation des musiques en fonction de l'origine des droits

■ 5^e journée :

Le bruitage

Objectif :

Identifier les différentes techniques de bruitage,
Appliquer les bonnes pratiques pour créer des bruitages réalistes et immersifs.

Contenu :

La technique de Foley : création des bruitages en temps réel pendant le visionnage du film.
Utilisation de l'IA pour créer et modifier des bruitages
Le mixage des bruitages

■ SEMAINE 4

■ 1^{re} journée :

La postsynchronisation

Objectif :

Comprendre le processus de post-synchronisation et son importance en postproduction.

Contenu :

Les différentes étapes du processus de post-synchro

- Repérage et préparation des scènes à poster-synchroniser
- Lecture du scénario et repérage des éléments à réenregistrer.
- Préparation des scripts et dialogues à réenregistrer.
- La post-synchro des bruitages et effets sonore
- La synchronisation du son avec l'image

Visite d'un auditorium de postsynchronisation

■ 2^e journée :

Le mixage

Objectif :

Connaître les outils et techniques utilisés en mixage
Assurer une bonne communication entre le monteur son et l'ingénieur du mixage.

Contenu :

Équilibrer les niveaux sonores entre dialogues, musiques et effets.
Assurer la clarté et l'intelligibilité des dialogues.
Créer une spatialisation sonore adaptée (stéréo, 5.1, Dolby Atmos).

Donner une identité sonore unique au projet
Les outils et traitements utilisés en mixage

Les formats de son et leur diffusion

Objectif :

Appréhender les enjeux de la compression audio et de la qualité sonore pour chaque format de diffusion.

Contenu :

La compression du son
La spatialisation
Les transferts (changement de support, sécurité)

■ 3^e journée :

Le film annonce

Objectif :

Identifier les différentes étapes de création d'un film annonce.

Contenu :

Les éléments constitutifs du film annonce
Les formats du film annonce
De sa conception à sa réalisation
Les réseaux sociaux, les plateformes

La gestion d'une postproduction avec l'étranger

Objectif :

Appréhender les spécificités de la coordination entre différentes équipes situées à l'étranger

Contenu :

Les aspects techniques et logistiques de la postproduction internationale
- Partage de fichiers et plateformes de collaboration
- Gestion du workflow
Les outils numériques pour la gestion de la postproduction internationale

■ 4^e journée :

Les rapports et rendus de postproduction

Objectif :

Identifier les types de rendus nécessaires à la livraison finale d'un projet audiovisuel.

Contenu :

Les rendus de fin de postproduction et obligations
Les éléments à préparer pour l'attachée de presse et le distributeur

ETUDES DE CAS : EVALUATION ET CHIFFRAGE DES BESOINS TECHNIQUES ET HUMAINS DU POSTE 8

■ 5^e journée :

Le Documentaire

Objectifs :

Maîtriser l'évaluation des besoins techniques et humains pour la postproduction d'un documentaire.
Comprendre comment chiffrer le budget et allouer les ressources nécessaires au processus de postproduction.
Définir les spécificités du poste 8 (postproduction) et ses exigences pour un documentaire.

Contenu :

Évaluation des besoins techniques pour la postproduction d'un documentaire
Évaluation des besoins humains pour la postproduction d'un documentaire
Planification des étapes et du calendrier de la postproduction

■ SEMAINE 5

LA SÉRIE DE FICTION

■ 1^{ère} et 2^e journées :

Objectifs :

Comprendre les étapes de la postproduction d'une série.
Construire un planning détaillé de la postproduction.
Identifier les ressources nécessaires et gérer les délais.

Contenu :

Les grandes étapes de la postproduction d'une série
Spécificités de la postproduction en série TV
Élaboration du Planning de Postproduction
Chiffrage de la postproduction d'une série TV

LE LONG-METRAGE

■ 3^e à 5^e journée

Objectifs :

Comprendre les étapes clés de la postproduction d'un long métrage.
Savoir établir un planning réaliste et efficace.
Apprendre à chiffrer les besoins humains, techniques et logistiques dans un devis détaillé.
Optimiser le workflow pour respecter délais et budget.

Contenu :

Le planning de postproduction d'un long métrage
Le devis de postproduction d'un long métrage

■ SEMAINE 6

Les enjeux environnementaux liés à la postproduction.

■ 1^{ère} journée :

Objectifs pédagogiques :

Identifier les leviers pour réduire l'empreinte carbone des processus de postproduction.
Mettre en place des stratégies d'éco-responsabilité adaptées aux besoins des productions audiovisuelles.

Contenu :

Impact environnemental de la postproduction
Stratégies pour une postproduction plus écologique
Sensibilisation à l'empreinte carbone du numérique

■ 2^e journée :

Sensibilisation à l'IA et ses applications en postproduction

Objectif :

Comprendre l'IA et ses applications en Postproduction
Apprendre à intégrer des outils d'IA dans un workflow de postproduction.
Identifier les avantages, limites et enjeux éthiques liés à l'IA.

Introduction à l'IA en Postproduction

- Définition de l'intelligence artificielle et ses applications dans l'audiovisuel.
- Différences entre IA générative, machine learning et automatisation.
- Évolution de l'IA dans la postproduction (Adobe Sensei, Runway AI, Blackmagic AI...).

L'IA et l'optimisation des tâches techniques

- Montage image : tri et sélection automatique des meilleures prises, stabilisation intelligente.

- Montage son : réduction du bruit, amélioration de la clarté vocale, mixage automatique.
- Étalonnage et colorimétrie : correction automatique, correspondance de couleurs.
- VFX et CGI : rotoscopie, incrustation, génération d'effets réalistes

Comparaison entre un workflow de postproduction traditionnel et un workflow intégrant l'IA.

Analyse des gains en temps, coûts et qualité.

Intégration et enjeux de l'IA en postproduction

Étude des outils et logiciels d'IA en postproduction

- Adobe Premiere Pro et Sensei : automatisation du montage.
- Runway ML : génération d'effets et rotoscopie IA.
- Zotope RX : amélioration audio IA.
- DaVinci Resolve AI : correction colorimétrique automatique.

Limites et défis de l'IA en postproduction

- Qualité vs automatisation : faut-il toujours un contrôle humain ?
- Éthique et droit d'auteur : l'IA peut-elle remplacer la créativité humaine ?
- Impact sur l'emploi : nouveaux métiers et adaptation des compétences.

Cas pratique : intégrer l'IA dans un pipeline de postproduction

- Étude de workflow avec IA et sans IA.
- Comparaison des gains en temps, en coût et en qualité.
- Simulation d'un projet avec outils IA.

L'IA et la gestion des flux de travail

- Automatisation du classement et du stockage des médias.
- Synchronisation automatique image/son.
- Gestion intelligente des métadonnées pour un suivi de production optimisé

Intégration et enjeux de l'IA en postproduction

Étude des outils et logiciels d'IA en postproduction

- Présentation des logiciels intégrant l'IA :
 - Adobe Premiere Pro (Sensei AI) : Automatisation du montage.
 - Runway ML : Génération d'effets et rotoscopie IA.
 - iZotope RX : Amélioration et nettoyage audio IA.
 - DaVinci Resolve AI : Correction colorimétrique automatique.
- Comparaison des fonctionnalités et des cas d'usage.

Limites et défis de l'IA en postproduction

- Qualité vs automatisation : où placer la frontière ?
- Éthique et droit d'auteur : qui possède un contenu généré ou optimisé par IA ?
- Impact sur l'emploi : comment l'IA transforme les métiers de la postproduction ?

Cas pratique - Simulation d'un projet avec IA

- Création d'un workflow de postproduction intégrant l'IA.
- Travail en groupe sur une mise en situation réelle (ex. montage automatique, correction audio, colorimétrie IA).
- Présentation des résultats et feedback collectif.

■ 3^e - 4^e - 5^e journées :

Evaluation écrite

Objectif : évaluer les connaissances acquises

Contenu : 2 heures d'évaluation suivies de 2 heures de correction orale

Objectif :

Evaluation des acquis sous forme d'un examen final et d'une soutenance orale devant un jury composé de professionnels en activité.

Evaluation orale

Les stagiaires reçoivent le scénario d'un court-métrage de 20 min, soigneusement choisi pour la multiplicité des problématiques abordées pendant la formation.

Les stagiaires doivent établir le dépouillement VFX, le planning de postproduction et le devis du poste 8.

Ce dernier devra tenir compte des intentions artistiques du réalisateur et des contraintes financières.

Documents de travail : plan de travail, scénario, devis, note d'intention du réalisateur et le plan de financement.

Durée de la soutenance : 40 minutes par personne.

Déroulé de l'épreuve : A tour de rôle, les stagiaires présentent leurs documents face à un producteur et un directeur de postproduction.

L'analyse en détail du poste 8 permet d'apprécier les capacités des stagiaires à saisir les enjeux et tirer les connaissances et savoir-faire indispensables pour évaluer la postproduction d'un film.

seront évalués :

- la capacité à défendre sa stratégie de production
- la capacité à estimer les moyens artistiques et techniques nécessaires à la postproduction d'une fiction.

Bilan du stage

C.G.V. CONDITIONS GENERALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

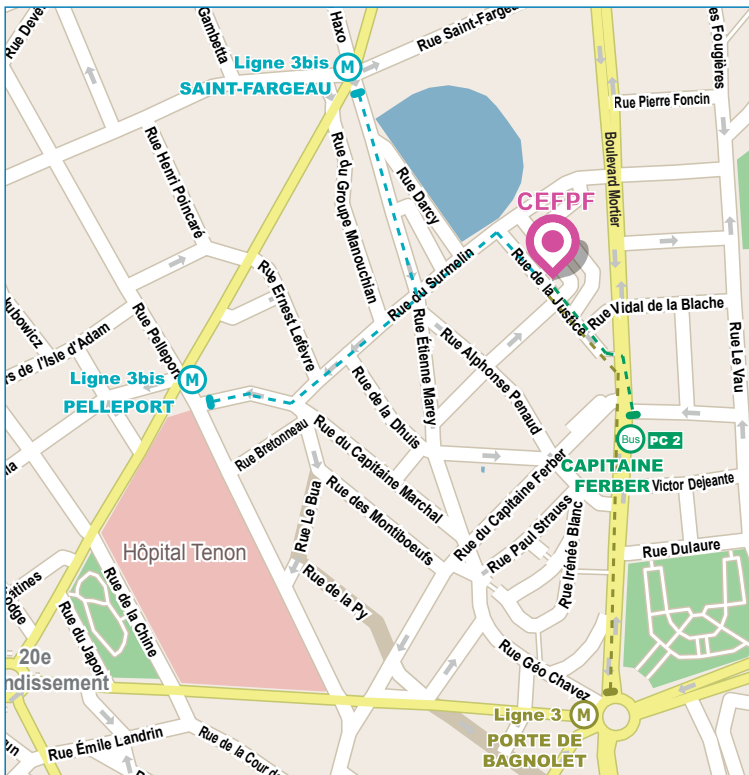
V . GARANTIES

Le CEFPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



■ ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

■ NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

<https://fr-fr.facebook.com/cefpf.centredeformation/>

Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

